

Berne, le 18.06.2026 à 14:00

Communiqué de presse

Gaza: un appel, signé par trois anciens Conseillers fédéraux, demande au Conseil fédéral de faciliter l'accès aux soins et aux biens de première nécessité.

« Face aux souffrances de la guerre il faut à la fois des actes politiques forts, la condamnation des crimes contre l'humanité, et des interventions humanitaires sans entraves. A Gaza il y a urgence ! »

Ruth Dreifuss
Ancienne Conseillère fédérale



Conférence de presse du 18 juin 2026

L'architecte Mario Botta, trois anciens Conseillers fédéraux - Ruth Dreifuss, Micheline Calmy-Rey, Joseph Deiss - de nombreux médecins, des professeurs de droit... près de 600 personnes ont signé l'appel urgent à l'accès aux soins et à la couverture des besoins vitaux de la population de Gaza.

Envoyé au Conseil fédéral le 13 mai, l'appel n'a eu aucune réponse à ce jour

Pourtant, cet appel est clair : *« Nous sommes horrifié-es par la situation dans la bande de Gaza. La faim, la soif et le manque de soins font souffrir en premier lieu les personnes les plus vulnérables : enfants, femmes et personnes âgées.*

Il faut que les soins puissent accéder à Gaza...

Nous demandons au Conseil fédéral qu'il exige des responsables politiques et militaires d'Israël l'ouverture des frontières de Gaza à l'aide nécessaire à la survie et à la santé de la population (...) et l'accès des médias à Gaza afin de documenter la situation et les besoins de la population.

...ou il nous faut sanctionner les responsables

Qu'il rende manifeste que, si le gouvernement d'Israël ne met pas fin aux pratiques qui violent le droit international humanitaire, il va être l'objet de sanctions ciblées touchant tous les individus, les entreprises et institutions impliqués dans la poursuite de ces politiques, conformément à l'obligation qui incombe à la Suisse de faire respecter les Conventions de Genève, en tant qu'État partie (article 1 commun). »

Ils sont venus aujourd'hui à Berne pour appuyer la démarche :

Prof. Dr Med. Pietro Majno-Hurst

Professeur émérite USI et professeur honoraire UniGe

Près de 600 personnes des mondes académique culturel, diplomatique, juridique et médical demandent que notre gouvernement fasse respecter le Droit international, vis-à-vis duquel la Suisse s'est engagée.

Nous demandons que la Suisse apporte d'une part de l'aide concrète à la population qui souffre, et d'autre part qu'elle mette finalement tout son poids, y inclus par des sanctions ciblées, afin que le Droit international soit respecté .

Dre Med. Zoe Sangalli

*Médecin, Membre du comité de l'association SHWAG
Swiss Healthcare Workers Against Genocide*

Depuis le début du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, des attaques israéliennes ont tué 981 personnes et en ont blessé plus de 3'100. Rien qu'en une semaine, entre le 3 et le 10 juin, 39 personnes ont été tuées.

Sur 36 hôpitaux, la moitié seulement est partiellement fonctionnelle, aucun à pleine capacité. Près de la moitié des médicaments essentiels ne sont plus disponibles. Le matériel médical reste bloqué à la frontière : des procédures de contrôle interminables et des restrictions dites « dual-use » retardent les livraisons.

Prof. Dre Med. Johanna Sommer

Professeure de Médecine, Genève

Notre silence désavoue notre humanité

Au-delà de Gaza, c'est notre humanité commune qui est en jeu. Le silence, l'inaction ou l'indifférence face aux souffrances incommensurables de la population civile constituent un échec moral collectif.

Un jour, l'histoire jugera non seulement les actes commis, mais aussi la réaction – ou l'absence de réaction – de ceux qui auraient eu la possibilité d'agir. À cet égard, nos États occidentaux, qui se présentent comme les défenseurs des droits de l'homme et de l'État de droit, ont une responsabilité particulière.

Nous appelons aujourd'hui la Suisse à rester fidèle à sa tradition humanitaire, à sa responsabilité internationale et aux valeurs qu'elle incarne. La neutralité n'est pas synonyme d'indifférence. Elle exige au contraire de défendre avec détermination le droit, la dignité humaine et la solidarité.

Prof. Marco Sassòli

Ancien Professeur de Droit international, Université de Genève

La Suisse doit sanctionner les individus, entreprises et institutions impliqués

Bien que nous ne connaissions pas tous les faits, les parties au conflit manquant de transparence, il ne fait aucun doute raisonnable qu'Israël viole le droit international humanitaire.

Les appels et les condamnations ne suffisent pas s'ils ne conduisent pas à la fin des violations. La Suisse ne doit pas contribuer à ces violations et doit prendre des sanctions, ciblées contre ceux qui violent le droit international humanitaire.

Ruth Dreifuss

Ancienne Conseillère fédérale

Israël, comme tout autre Etat, a le droit de se défendre s'il est attaqué et que sa population est menacée. Mais aucun Etat n'a le droit d'exercer des représailles disproportionnées, encore moins de se venger sans discrimination sur l'ensemble d'une population. C'est hélas à ce que nous assistons, non seulement à Gaza mais dans les territoires occupés de Cisjordanie (et au sud du Liban?).

La Suisse a aujourd'hui l'obligation morale et légale de faire tout ce qui est en son pouvoir pour exiger d'Israël la fin des restrictions à l'aide médicale, sanitaire et humanitaire à la population de Gaza.

Appel urgent à l'accès aux soins et à la couverture des besoins vitaux de la population de Gaza

- [Texte de l'appel](#)
- [Liste des signataires](#)

Premiers signataires de l'appel

- **Claudio Bassetti**, Dr Med. Prof. UniBe, Doyen Faculté de Médecine, Berne
- **Paolo Bernasconi**, Avocat, Spécialiste en Droits humains, Lugano
- **Samantha Besson**, Professeure, Droit international UniFr, Lausanne
- **Mario Botta**, Architecte, Mendrisio
- **Armando Dadò**, Editeur, Cevio
- **Micheline Calmy-Rey**, Ancienne Conseillère fédérale, Genève
- **Joseph Deiss**, Ancien Conseiller fédéral, Barberêche
- **Ruth Dreifuss**, Ancienne Conseillère fédérale, Genève
- **Daniele Finzi-Pasca**, Metteur en scène, Lugano
- **Regula Grabherr**, FMH Gynécologie, Présidente Swiss Healthcare Workers Against Genocide, Lenzburg
- **Marco Sassòli**, Professeur de Droit international UNIGE, Genève
- **Marco Solari**, Locarno/Lugano
- **Jenö Staehelin**, Ancien Ambassadeur, Bischofszell

Contacts presse

- Prof. Dr Med. **Pietro Majno-Hurst**
+41 79 220 4330 - pietro@maino.ch (Langues F. I.)
- Dr Med. **Flavio Del Ponte**, Ancien Chirurgien du CICR
+41 79 936 3447 - flaviodelponte@hotmail.com (Langues : D,F,I).